

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Convention :

STRAFORMATION est un organisme de formation enregistré auprès de la DRTEFP sous le numéro 4267 0468 67 et habilité à ce titre à établir des conventions de formation.

Nos factures font office de conventions de formation simplifiées. Une convention séparée peut être adressée sur demande.

Objet :

Les présentes conditions de vente visent à définir les relations contractuelles entre STRAFORMATION et le stagiaire. Ces conditions sont applicables à toutes les formations effectuées par le biais du site de STRAFORMATION et prévalent sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par STRAFORMATION.

L'institut se réserve le droit de modifier ses conditions de vente à tout moment. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par le stagiaire et/ou l'organisme financeur.

Conditions d'inscription :

Le stagiaire ou l'organisme financeur enverra un bon de commande ou une copie de la proposition portant la mention « bon pour accord » suivie par les informations suivantes :

- les noms, prénoms, adresses mail des stagiaires
- les coordonnées précises, le nom et le prénom de la personne en charge du dossier
- l'adresse postale des stagiaires si différente de l'adresse figurant sur la proposition pour l'envoi des convocations
- l'adresse de facturation si différente de l'adresse figurant sur la proposition
- la mention, s'il y a lieu, de la prise en charge par un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA).

Durée de validité :

À compter de la date de réception de l'offre commerciale, la durée de validité de la proposition est de deux mois.

Réservation :

Toute réservation non confirmée 30 jours avant les dates prévues ne pourra être garantie par STRAFORMATION.

Les tarifs :

Les tarifs figurant sur le site web de ou dans ses catalogues s'appliquent pour des sessions de formation, incluant les évaluations, les supports de cours (exercices et mémento) ainsi qu'une assistance téléphonique. Les frais de repas sont en sus à la charge du stagiaire.

STRAFORMATION se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, étant toutefois entendu que le prix figurant sur le site web ou dans ses catalogues le jour de la commande sera le seul applicable au stagiaire ou à l'organisme financeur.

Délai de paiement :

Règlement à réception de la facture. Escompte pour règlement anticipé : 0 %

En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (Article L 441-6, alinéa 12 du Code de Commerce).

Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al.12 du Code de commerce et D.441-5 ibidem).

Les conditions de règlement :

Le règlement se fait à l'issue de la formation uniquement après émission de la facture et de l'envoi des attestations de présence. En cas de prise en charge partielle ou refus de prise en charge par l'OPCA, le stagiaire sera facturé soit du solde soit de la totalité du coût de la formation.

Annulation ou report de la formation par le stagiaire :

Toute inscription par le stagiaire, non annulée sept jours ouvrés avant la date de début de la formation est considérée comme définitive et sera facturée.

Annulation ou report de la formation par STRAFORMATION :

STRAFORMATION s'engage à ne pas annuler une session de formation pour un nombre insuffisant d'inscrits. Si une session est complète, d'autres dates seront proposées.

STRAFORMATION peut, pour cause exceptionnelle, reporter une formation. Le stagiaire ou l'organisme financeur pourra refuser ce report et annuler cette formation. Ce report ou cette annulation n'exigera aucune indemnité à verser.

Supports pédagogiques de la formation :

Les formations organisées en face à face pédagogique sont adaptées aux besoins de chaque stagiaire. Le stagiaire pourra enregistrer les exercices effectués pendant les sessions de formation sur sa clé USB ou les recevoir par email.

Attestation de formation :

Une attestation de formation est remise à chaque participant à l'issue de la formation concernée.

Référence :

Sauf indication contraire, le client concède le droit d'utiliser comme référence client pour STRAFORMATION. :

- Si personne morale, le nom de l'entreprise.
 - Si personne physique, son nom et prénom.
-